

## Présentation de l'Association Francophone Mark Knopfler

1. Pourquoi créer une association
2. Ce que vous propose l'association
3. Les statuts de l'association
4. Modalités d'adhésion à l'association

### 1. Pourquoi créer une association ?

L'A.F.M.K. (Association Francophone Mark KNOPFLER) est née de la volonté d'un groupe de fans français de se réunir autour de leur passion commune.

Le premier pas avait déjà été franchi par la création d'une liste de diffusion française, la L.F.M.K. en 2000. Le succès de cette liste de diffusion a mis en évidence le désir des fans français de se rencontrer et de mener à bien des activités communes autour de la musique de cet artiste.

C'est ce qui a motivé, deux ans plus tard, la création d'une association française qui a pour objet la promotion en France et dans le monde francophone de la musique de Mark KNOPFLER et la mise en place de services et manifestations pour les fans francophones.

Cette association est régie par la loi du 1er juillet 1901 et elle est donc à but non lucratif.

### 2. Ce que vous propose l'association

Les membres de l'association bénéficient des avantages suivants :

- Le fanzine "Communiqué" : délivré par courrier à raison de 5 numéros par an, il revient en détail sur l'actualité de MK et de l'association et propose des comptes rendus, des chroniques, des dossiers et de nombreuses rubriques exclusives.
- Le bulletin d'information : pour coller à l'actualité et vous tenir impliqué dans les projets de l'association, il est envoyé par e-mail pour chaque information importante.
- Le trombinoscope et le forum : espaces réservés sur le site aux adhérents, ils vous permettront de faire connaissance des autres membres et de partager votre passion.
- Les rencontres entre fans : régulièrement organisées dans vos régions par les responsables des antennes AFMK, elles sont suivies d'un compte rendu réservé aux adhérents dans la section "rencontres" du site.
- Les tarifs préférentiels : pour les concerts de MK, l'association négocie pour vous des places à prix de groupe et organise des déplacements en France et à l'étranger. De plus les événements organisés par AFMK vous sont évidemment ouverts en priorité et à un tarif réduit. Le tout étant couvert par l'assurance de l'association.

### 3. Les statuts de l'association

L'adhésion à l'association se fait par le paiement d'une cotisation annuelle de 10€. Certaines personnes peuvent également être agréées par le Bureau en tant que membre d'honneur ou membre bienfaiteur de l'association. Les ressources de l'A.F.M.K. proviennent ainsi des cotisations de ses membres, ainsi que d'éventuelles subventions et de dons.

L'association est dirigée par un Conseil d'administration de 6 membres qui désigne un Bureau de 4 membres comprenant le Président, le Directeur, le Secrétaire et le Trésorier. Le Bureau prépare les réunions du Conseil d'administration. Le Conseil d'administration prépare à son tour l'ordre du jour de l'Assemblée générale composée de tous les membres de l'association. Les décisions sont prises à la majorité simple des voix avec voie prépondérante du président de séance préalablement désigné.

Les convocations aux assemblées se font 15 jours avant leur tenue. Par ailleurs, le vote par correspondance ainsi que la tenue des réunions par tous moyens de vidéo conférence ou conversation en temps réel sur l'Internet sont admis.

### 4. Modalités d'adhésion à l'association

L'adhésion témoigne de votre soutien à l'association, gérée par des bénévoles et dont la seule ressource financière régulière provient des cotisations. La cotisation est fixée à 10 euros par an. Cet argent est utilisé pour couvrir les frais de fonctionnement de l'association : hébergement du site, impression et envoi des documents, fournitures, assurance...

L'envoi de la photo pour l'adhésion est obligatoire. En effet, les cartes de membres sont nominatives et doivent comporter, lors de leur création, la photo du membre. Le fait que nous détenions votre photo ne suppose en aucun cas que votre photo figurera sur le trombinoscope du site. Vous avez en effet la possibilité de refuser de figurer dans celui-ci. Dans ce dernier cas, la photo envoyée ne servira qu'à usage interne, pour l'élaboration de votre carte de membre.

Il existe deux modalités d'adhésion à l'association :

#### a. Adhésion en ligne

Il vous est possible, grâce au formulaire d'adhésion proposé sur le site (<http://www.afmk.net>), de devenir membre en ligne. Dès l'envoi du formulaire, il vous suffira de répondre au mail reçu pour recevoir automatiquement votre identifiant et votre mot de passe ainsi que la confirmation de votre inscription.

Il vous suffit ensuite d'adresser le mail reçu (ou sa copie sur papier libre) accompagné de votre chèque d'adhésion avec votre photo d'identité à notre Trésorière, à cette adresse :

A.F.M.K.  
Laurence Desvilettes  
6 rue du bateau  
78790 Montchauvet

Un reçu vous sera adressé dès réception du chèque.

La qualité de membre est ensuite acquise dès l'encaissement du chèque. Votre carte de membre vous sera alors envoyée.

## **b. Adhésion sans accès à Internet**

Il vous suffit de nous adresser sur papier libre à l'adresse indiquée ci-dessus les informations suivantes :

- Nom
- Prénom
- Adresse (pourra être mise sur liste rouge)
- Téléphone (pourra être mis sur liste rouge)
- E-mail (facultatif)
- Pseudonyme (facultatif).
- Date de naissance (facultatif).

De plus vous devez nous indiquer :

- Si vous désirez ne pas apparaître dans le trombinoscope
- Si vous voulez recevoir le fanzine par courrier
- Si vous voulez recevoir bulletin d'information par e-mail

Ces informations devront être accompagnées du chèque de cotisation de 10 Euros ainsi que de votre photo d'identité.

Dès l'encaissement de votre chèque, votre carte de membre vous sera adressée accompagnée de votre reçu et de vos identifiant/mot de passe pour pouvoir éventuellement accéder à votre compte sur Internet ainsi qu'aux sections du site réservées aux membres.

En espérant que cette initiative vous séduira, nous serons heureux de vous compter bientôt parmi nous,

L'équipe A.F.M.K.